

27/06/2024

Le Réseau Radio du Futur

Webinaire de présentation générale de l'offre de services

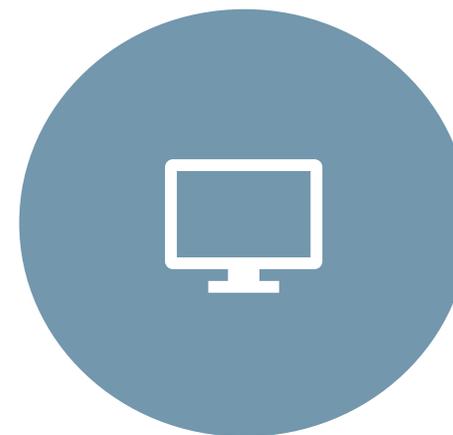
Quelques modalités de participation au webinaire



Questions

Utilisez le chat pour tout commentaire ou question.

Les questions seront traitées si possible en séance, ou bien, à défaut de temps, notées et traitées dans un document récapitulatif du Webinaire qui vous sera diffusé.



Problèmes techniques

En cas de problème technique, un enregistrement et les supports de présentation seront mis à disposition

- 1 Introduction
- 2 Processus d'abonnement et offre de services
- 3 Simulation financière et plan d'équipement
- 4 Convention de subvention d'équipement
- 5 Convention d'adhésion
- 6 Temps d'échange et prochaines étapes



1

Introduction

2

Processus d'abonnement et offre de services

3

Simulation financière et plan d'équipement

4

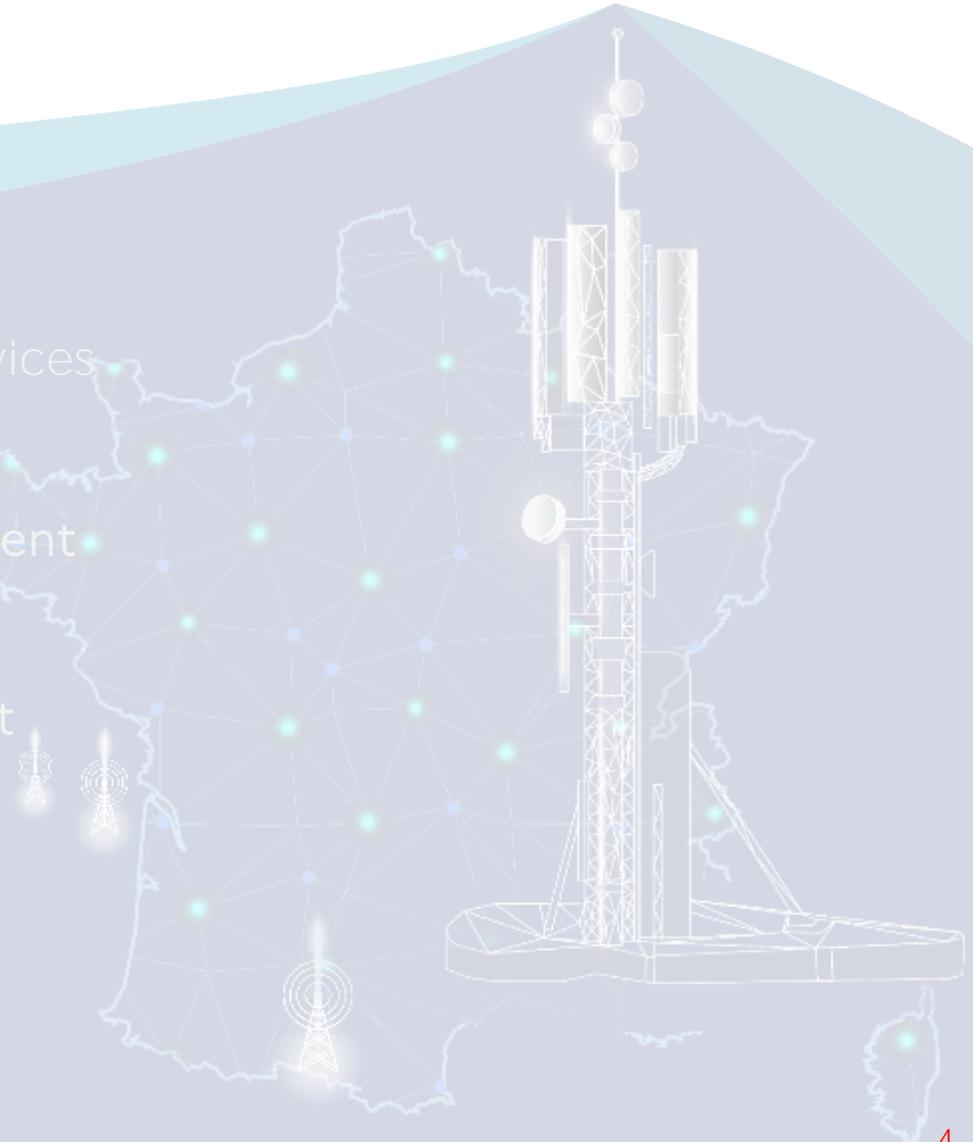
Convention de subvention d'équipement

5

Convention d'adhésion

6

Temps d'échange et prochaines étapes



Le RRF apporte un puissant changement de paradigme par rapport aux outils de communication actuels, pour un gain opérationnel majeur



Communications voix uniquement gérées depuis la console GVR



Multitude de terminaux radio bas-débit



Mobile RRF (terminal ou tablette) + Applications Sirius



Approche cartocentrée des communications

Architecture départementalisée et technologie propriétaire

Aujourd'hui l'INPT
Un réseau radio bas-débit

Couverture INPT limitée à **50%** du territoire national

Bas débit 2G < 2 Ko/s

Demain le RRF
Un réseau très-haut débit / des applications de communication critique

Couverture à **95%** du territoire national en 4G/5G

Très haut débit > 100 Mo/s

Architecture unifiée et technologie standardisée maîtrisée

Fonctions multimédia

Communications interservices natives

Dispositifs d'extension de couverture

APPLICATIONS POUR MISSIONS CRITIQUES

Construites avec les métiers, adaptées aux besoins terrain



COMMUNICATIONS PRIORISÉES

- Communications de groupe avec ou sans alternat
- Communications interservices
- Messagerie instantanée
- Échanges multimédias (géolocalisation, vidéo...)
- Diffusion en direct et réécoute
- Appels de détresse et PTI



CARTOGRAPHIE

- Géolocalisation et points d'intérêt
- Fond de cartes et couches métiers

INTÉGRATION

EN SALLE DE COMMANDEMENT



APPLICATIONS DE COORDINATION ET D'ADMINISTRATION

- Gestion de groupe, gestion des communications, en intra- et interservices...
- Gestion des services, gestion des priorités...
- Enregistrement et réécoute des communications...



INTÉGRATION DANS LES OUTILS DE GESTION OPÉRATIONNELLE

MOBILES (TERMINAL OU TABLETTE)

Robustes, sécurisés, interfacés aux environnements métier



MOBILE RRF

- Résistants aux conditions opérationnelles



ENVIRONNEMENT APPLICATIF

- Magasin RRF d'applications métiers et grand public
- Accès aux Intranets métier



LE RÉSEAU RADIO
DU FUTUR
ACMOSS

ACCESSOIRES

Adaptés à toutes les situations



SOLUTIONS PIÉTON

- Micro-paires mode direct
- Écouteurs filature...



SOLUTIONS VÉHICULES

- Intégration moto
- Supports de fixation



SOLUTIONS POUR SALLE DE COMMANDEMENT

- Micro-pupitre col de cygne

1

Introduction

2

Processus d'abonnement et offre de services

3

Simulation financière et plan d'équipement

4

Convention de subvention d'équipement

5

Conventions d'adhésion

6

Temps d'échange et prochaines étapes



Processus pour devenir un abonné RRF

1

Découverte et
prise de
connaissance
de l'offre de
services

2

Simulations
financières et
établissement
du plan
d'équipement

3

Signature des
conventions
d'adhésion et
de subvention
d'équipement



Ce webinaire vous accompagne pas à pas dans la réalisation de chacune de ces étapes

L'offre de services du RRF est proposée à prix coûtant et permet aux communautés de bénéficier de services inégalés

Utilisateurs opérationnels

1 Go
39 € / mois*

5 Go
43 € / mois*

10 Go
48 € / mois*

Communications missions critiques
(voix, data, vidéo) en 4G

Appels/SMS/MMS illimités vers des
utilisateurs RRF

Dispatcher mobile

10 Go
18 € / mois*

20 Go
28 € / mois*

50 Go
58 € / mois*

Accès au réseau RRF en 4G

Accès aux fonctionnalités de gestion
des communications missions critiques

Dispatcher fixe

6 € / mois*

Accès au réseau RRF via un mode de
raccordement filaire (RIE ou Internet +
VPN)

Accès aux fonctionnalités de gestion
des communications missions critiques

L'offre intègre des appels illimités vers tous les utilisateurs français (RRF et non-RRF)



Des appels illimités vers les utilisateurs RRF et non-RRF en national (indicatif +33)
Les bénéficiaires devront transmettre aux utilisateurs une charte pour s'assurer d'une utilisation uniquement professionnelle des services RRF



Les volumes de données dépendent des forfaits choisis, mais ils sont mutualisés via un mécanisme de gestion de flotte (cf. détail en page suivante)
Le prix du Go est facturé une fois le volume de données compris dans la flotte dépassé : 1 Go = 1,16 €



Pour des communications vers des utilisateurs étrangers :

- Outre-mer, Suisse et zone EEE¹ : 120min d'appels, 100 SMS et 10 MMS, au-delà - hors-forfait.
- Reste du monde : en cours de définition

Le mécanisme de gestion de flotte permet de mutualiser la gestion des usages data du RRF à l'échelle d'un service

Un SDIS ayant commandé...

x1



Forfait 5Go avec terminal

x1

x1



Forfait 10Go avec terminal

x1



Forfait 5Go avec
Tablette



Forfait 20Go avec
dispatcher mobile

...dispose d'un volume mutualisé de 40 Go de data

Le mécanisme de flotte ne fonctionne pas vers les autres types de trafic (appels utilisateurs vers l'étranger, SMS et MMS...)

L'offre de services est disponible sur l'espace utilisateur et est détaillée dans l'Annexe 1 de la convention d'adhésion

Ces documents permettent de :



Comprendre le contenu des différents forfaits (matériel, fonctionnalités)



Consulter le prix et les modalités **d'utilisation de chaque forfait** (opérationnels, mobile, fixe)

| ANNEXE 1 - OFFRE TARIFAIRE | |
|---|----|
| Sommaire | |
| Définitions | 0 |
| Conditions générales | 0 |
| Offres mobiles MMS | |
| Offre utilisateur opérationnel | 0 |
| Offre utilisateur opérationnel PM 00 | 0 |
| Offre utilisateur mobile | 00 |
| Services MMS | |
| Service MMS | 00 |
| Service de personnalisation multimedias | 07 |
| Service d'actualités | 00 |
| Exemples de la diversité mobile de forfaits - Mécanisme de forfaits | 00 |
| Plan forfait sur 12 mois | 00 |
| Plan forfait sur 12 mois avec | 00 |
| Plan forfait sur 12 mois avec (Voix, SMS, MMS) | 00 |
| Plan forfait sur 12 mois avec (Voix, SMS, MMS) | 00 |
| Plan forfait sur 12 mois avec (Voix, SMS, MMS) | 00 |
| Offres fixes | |
| Offre utilisateur fixe | 00 |
| Autres | |
| Accessoires optionnel | 00 |

Offre tarifaire
Annexe 1. de la convention d'adhésion



Espace utilisateur

1

Introduction

2

Processus d'abonnement et offre de services

3

Simulation financière et plan d'équipement

4

Convention de subvention d'équipement

5

Convention d'adhésion

6

Temps d'échange et prochaines étapes



Le SDIS X est composé de 110 agents et souhaite concrétiser les premières estimations faites à partir du simulateur en remplissant son **plan d'équipement pour l'année 2025** :



Pour la flotte de terminaux :

- 100 forfaits 5Go avec terminal pour les opérationnels
- 10 forfaits 10Go avec terminal pour la chaîne de commandement
- 10 forfaits 5Go avec tablette, pour les intégrer dans les véhicules de service



Pour la salle de commandement et les postes de commandement mobiles :

- 5 dispatchers fixes (depuis des postes fixes raccordés via le RIE ou un VPN sécurisé)
- 5 dispatchers mobiles 20Go (depuis des postes mobiles, via une clé 4G)



Pour les accessoires :

- 60 écouteurs (30 Bluetooth, 30 filaires)
- 50 boutons poussoirs
- 50 micro-poires directes (30 filaires, 20 Bluetooth)
- 30 batteries externes
- 5 micro-pupitres col de cygne filaires

Le simulateur de financement vous permet de trouver la **meilleure configuration d'abonnement et d'équipements** pour votre service

Le simulateur permet de :



Mener une première estimation des coûts à prévoir pour votre entité (même si votre projection est incomplète)



Simuler les mécanismes de **subvention d'équipement pour trouver l'équilibre entre frais d'investissement et de fonctionnement** (*voir plus loin*)

LE RÉSEAU RADIO DU FUTUR

Votre entité Projection dotation RRF Projection financière

RRF
Projection financière à coût complet
Cette projection s'appuie sur la projection de dotation qui peut être ajustée dans l'onglet précédent.

ESTIMATION NON CONTRACTUELLE

Projection de commande : SDIS67

COÛT MENSUEL (€)

120 forfait(s) "Opérationnel terrain" (110 terminaux RRF et 10 tablettes RRFI avec 750 Go en contrat fibre (soit 11,2 Go par mobile en moyenne)) 5210,00 €

Accessoires :

- 30 paire(s) écouteurs filaire
- 30 paire(s) écouteurs Bluetooth
- 30 micro-pointe(s) mode direct Bluetooth
- 30 micro-pointe(s) mode direct filaire
- 50 trousse(s)ousse
- 1 micro-paire(s) set de cigne filaire(s)
- 30 batterie(s) externe(s)

5 offre(s) "Dispatcheur fixe" depuis un poste informatique fixe 561,15 €

5 offre(s) "Dispatcheur mobile" depuis un poste informatique mobile, avec 750 Go en contrat fibre 30,00 €

140,00 €

Total mensuel 8441,15 €

Simulateur financier



Le service concerné complète un plan d'équipement pour répondre à ses besoins opérationnels

Le plan d'équipement permet de :



Concrétiser les premières estimations menées avec le simulateur



Communiquer à l'ACMOSS le souhait de primo-commande avant la disponibilité du SI-RRF



Projeter et partager son plan de dotation sur une à trois années

| NOM DU SERVICE | 2025 | | | Nbr #Equipem Total |
|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| | Quantité équipement unit | Quantité équipement unit | Quantité équipement unit | |
| 1 Abonnement opérationnel - forfait "opérationnel terrain" | | | | |
| Forfait sans terminal (terminal RRF, carte SIM et liasseur MC mobile) par terminal | | | | |
| 10€/mois | 33,000 | | | |
| 5 €/mois | 45,000 | | | |
| 18 €/mois | 48,000 | | | |
| Forfait sans tablette (tablette RRF, carte SIM et liasseur MC mobile) par tablette | | | | |
| 10€/mois | 33,000 | | | |
| 5 €/mois | 45,000 | | | |
| 18 €/mois | 48,000 | | | |
| Coût total mensuel [€HT] | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 2 Abonnement opérationnel - forfait "déploiement" | | | | |
| Forfait déploiement (liasseur MC déploiement pour carte de communication liasseur "déploiement") | | | | |
| Déploiement fixe, sans carte SIM | 5,000 | | | |
| 18 €/mois | 18,000 | | | |
| 28 €/mois | 28,000 | | | |
| 58 €/mois | 58,000 | | | |
| Coût total mensuel [€HT] | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 3 Accessoires | | | | |
| Les accessoires sont groupés à la location : | | | | |
| | par accessoire | | | |
| Paire d'antennes Filaire | 1,821 | | | |
| Paire d'antennes bleue/bleu | 1,821 | | | |
| Paire d'antennes Filaire/Filaire | 1,821 | | | |
| Paire d'antennes Filaire/bleue/bleu | 1,821 | | | |
| Micro-charge universel bleue/bleu | 1,821 | | | |
| Micro-charge universel Filaire | 1,821 | | | |
| Micro-charge universel bleue/bleu | 4,451 | | | |
| Micro-charge Filaire | 4,451 | | | |
| Micro-charge mode direct Filaire | 4,451 | | | |
| Micro-charge mode direct bleue/bleu | 7,321 | | | |
| Double puissance "Push-to-talk" (PTT) | 1,821 | | | |
| Double puissance multi-antennes | 2,271 | | | |
| Hommeur tablette RRF | 1,241 | | | |
| Hommeur terminal RRF | 1,281 | | | |
| Coque de protection pour tablette RRF | 1,321 | | | |
| Coque de protection pour terminal RRF | 1,441 | | | |
| Micro-capteur unit de charge bleue/bleu | 2,681 | | | |
| Micro-capteur unit de charge Filaire | 2,431 | | | |
| Station de charge multiple | 10,231 | | | |
| Station de chargement et de rechargement fixe | 10,381 | | | |
| Station de chargement et de rechargement mobile | 16,721 | | | |
| Batterie recharge portable | 1,821 | | | |
| Clavier bleue/bleu | 1,331 | | | |
| Kit de montage | 1,241 | | | |
| Support officine mobile tablette RRF | 3,281 | | | |
| Support officine mobile terminal RRF | 1,321 | | | |
| Support quideau d'usage 3 mobile et sans mobile terminal RRF | 1,181 | | | |
| Support multi-usage fixe pour tablette RRF | 1,231 | | | |
| Carte 3 pour micro SD | 2,871 | | | |
| Coût total mensuel [€HT] | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| 4 Rééquipement | | | | |
| Coût total mensuel [€HT] | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| Coût total mensuel [€HT] | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |

Plan d'équipement

1

Introduction

2

Processus d'abonnement et offre de services

3

Simulation financière et plan d'équipement

4

Convention de subvention d'équipement

5

Convention d'adhésion

6

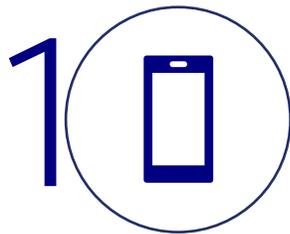
Temps d'échange et prochaines étapes



La convention de subvention d'équipement décrit la mise en œuvre des 3 types de subventions proposées par l'ACMOSS



3 types de subventions d'équipement proposées par l'ACMOSS permettent chacune de basculer une partie des dépenses de fonctionnement en dépenses d'investissement selon des modalités distinctes. Ces 3 subventions sont cumulatives et indépendantes.



Subvention pour les
mobiles RRF

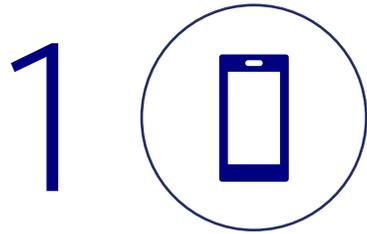


Subvention pour les
accessoires RRF



Subvention pour les
infrastructures du RRF

L'utilisation de la subvention d'équipement par l'ACMOSS a été validée par les services de la DGFIP et de la DGCL par courriers de décembre 2022 et juillet 2023



Subvention pour les mobiles RRF
Vous financez l'acquisition par l'ACMOSS des terminaux et des tablettes qui vous sont loués dans le cadre des offres de service



Montant

- 360€ par terminal ou tablette subventionné

Coût fixe unitaire

Modalités de versement

Avant la réception des terminaux et tablettes

- Soit un unique versement dans les deux mois suivant la signature de la convention
- Soit un versement annuel correspondant au montant des terminaux/tablettes commandés dans l'année
- Sur base du calendrier de dotation sur 3 ans prévu au plan d'équipement et annexé à la convention d'adhésion

Contrepartie

- Déduction mensuelle de la redevance de **10€ par mois** pendant 36 mois par mobile subventionné

Durée

- 3 ans
- Durée d'amortissement des terminaux et tablettes*



Subvention pour les accessoires RRF

Vous financez l'acquisition par l'ACMOSS des accessoires qui vous sont loués dans le cadre des offres de service



Montant

- Le prix **d'acquisition** total des accessoires **par l'ACMOSS** au moment de la commande

Modalités de versement

- Avant la réception des accessoires
- Un versement par an
 - Chaque versement annuel correspond à la valeur des accessoires commandés dans **l'année**
 - Sur base du calendrier de dotation sur 3 ans **prévu au plan d'équipement et annexé à la convention d'adhésion**

Contrepartie

- Déduction mensuelle de la redevance
- À hauteur de 1/36^e du montant de cette subvention pendant 36 mois

Durée

- 3 ans
- Durée d'amortissement des accessoires*



Subvention pour les infrastructures du RRF
Vous financez l'acquisition par l'ACMOSS d'éléments d'infrastructure du RRF



Montant

- Montant libre
Le choix du montant de cette subvention est laissé au SIS

Modalités de versement

- **Soit un versement unique avant l'accès au service**
- Soit un échelonnement des paiements :
 - Au moins **50% avant l'accès au service RRF**
 - Le reste sous 12 mois après l'accès au service RRF
- Versements à effectuer avant 2027 : année des derniers investissements de effectués par l'ACMOSS
- L'ACMOSS incite ainsi les SIS à profiter de cette subvention dès que possible

Contrepartie

- Déduction mensuelle de la redevance
- À hauteur de 1/120^e du montant de cette subvention pendant 120 mois

Durée

- 10 ans
Durée d'amortissement des acquisitions d'immobilisations réalisées par l'ACMOSS

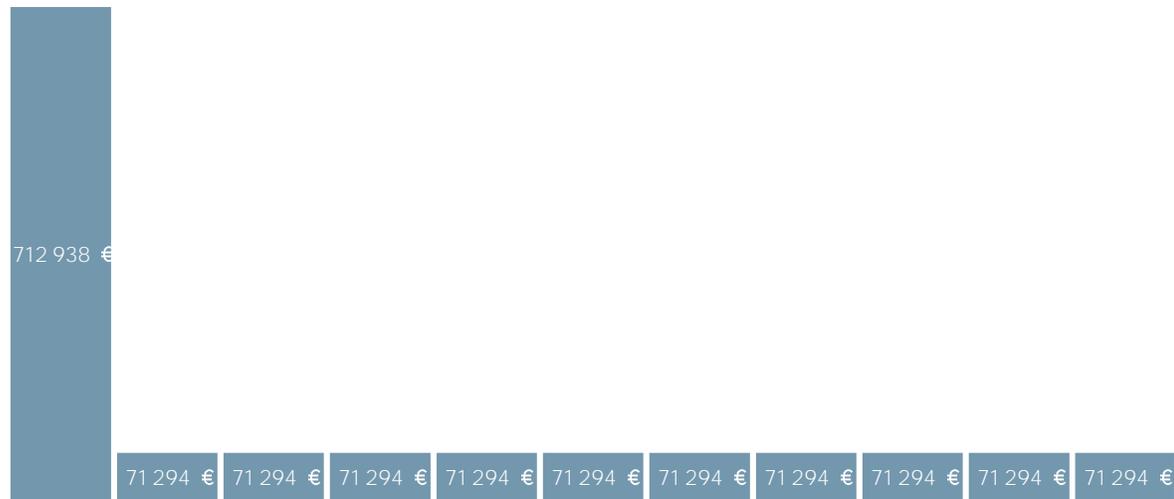
Cette subvention permet d'alléger sans limite les coûts de fonctionnement



Point de départ : Aucun mécanisme de subvention n'est appliqué
L'intégralité des redevances sont payées en dépenses de fonctionnement

Trajectoire financière sans subvention d'équipement

■ Coûts de fonctionnement



Total sur 10 ans

Hypothèses de la simulation

1. H1 : Projection basée sur le plan d'équipement présenté précédemment
2. H2 : Renouvellement systématique du matériel tous les 3 ans*
3. H3 : Projection basée sur les tarifs actuellement en vigueur**

Sans nouvelle commande mais avec renouvellement, les coûts de fonctionnement resteront inchangés chaque année***

*L'ACMOSS étudie la possibilité de réduire le coût des redevances au-delà du 36^e mois si le service choisit de ne pas renouveler ses matériels.

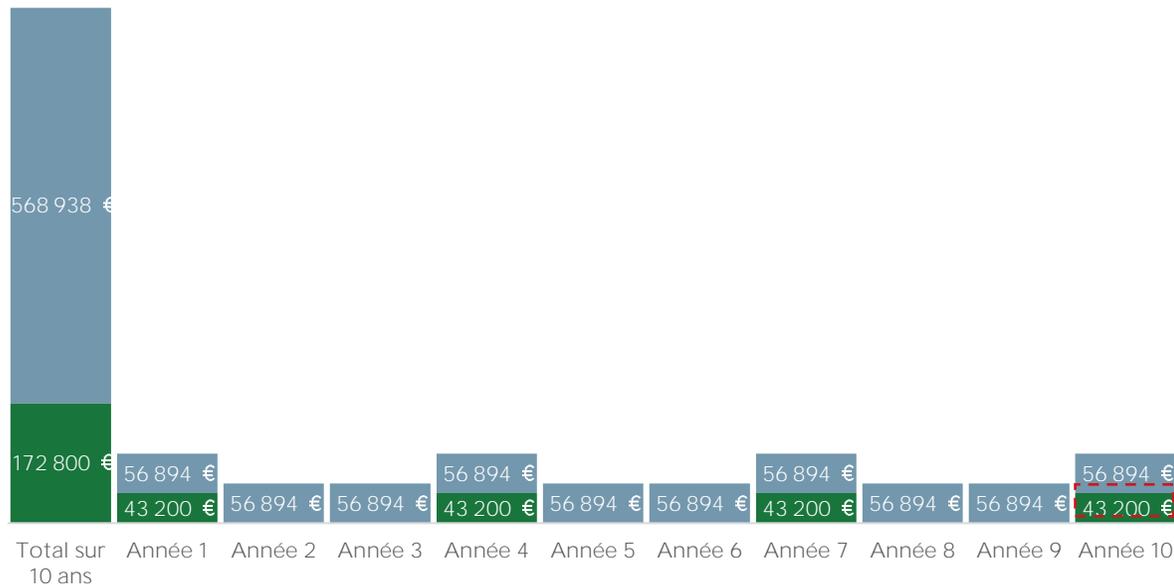
**Cette projection ne prend pas en compte les mécanismes de révision annuelle des prix.



Cas d'usage n°1 : Avec mise en œuvre de la subvention pour les mobiles RRF uniquement

Traj. financière avec subvention pour les mobiles RRF

■ Versement de la subvention ■ Coûts de fonctionnement



La mise en œuvre de la subvention pour les mobiles RRF permet de verser en dépenses d'investissement 23% des coûts totaux sur 10 ans.

2/3 du versement de la subvention en année 10 sera répercuté en années 11 et 12

Hypothèses de la simulation

1. H1 : Projection basée sur le plan d'équipement présenté précédemment
2. H2 : Renouvellement systématique du matériel tous les 3 ans*
3. H3 : Projection basée sur les tarifs actuellement en vigueur**

*L'ACMOSS étudie la possibilité de réduire le coût des redevances au-delà du 36^e mois si le service choisit de ne pas renouveler ses matériels.

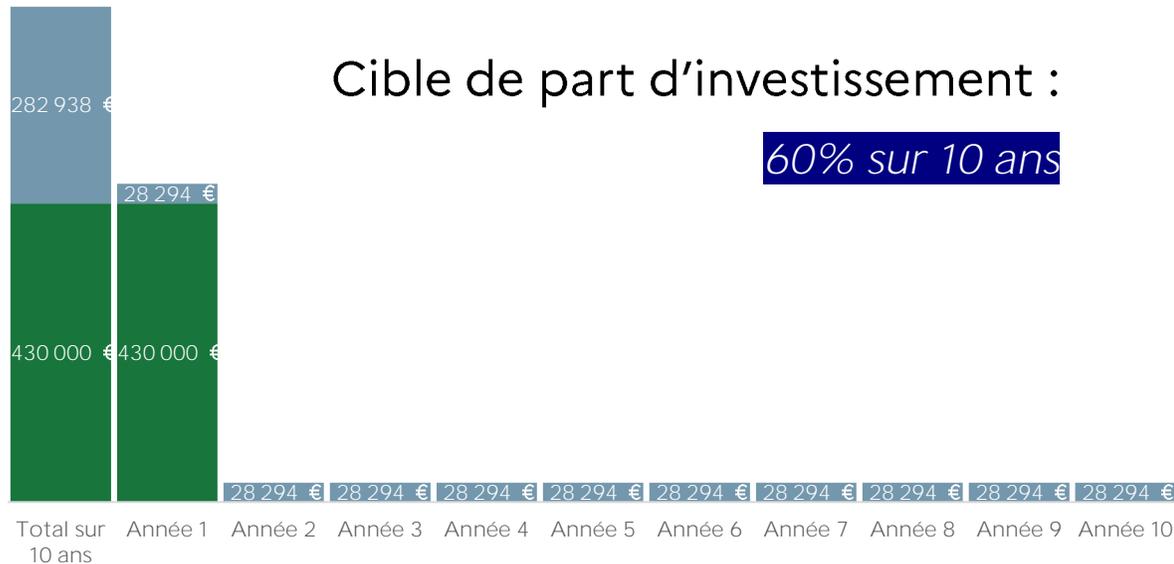
**Cette projection ne prend pas en compte les mécanismes de révision annuelle des prix.



Cas d'usage n°2 : Avec mise en œuvre de la subv. pour les infrastructures du RRF uniquement

Traj. financière avec subv. pour les infras. du RRF

■ Versement de la subvention ■ Coûts de fonctionnement

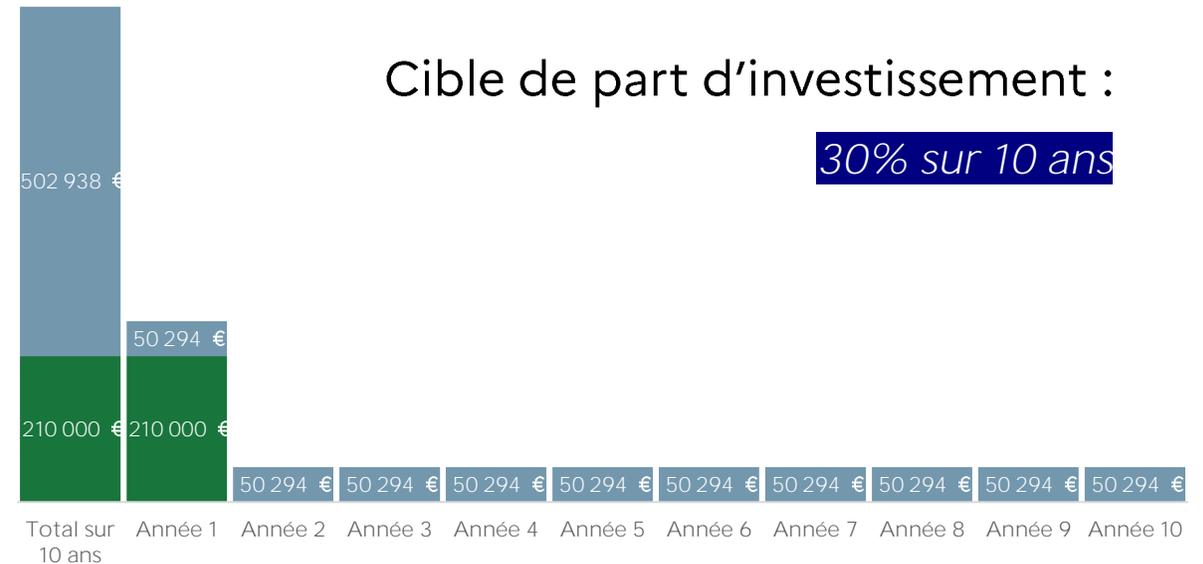


Cible de part d'investissement :

60% sur 10 ans

Traj. financière avec subv. pour les infras. du RRF

■ Versement de la subvention ■ Coûts de fonctionnement



Cible de part d'investissement :

30% sur 10 ans

Hypothèses de la simulation

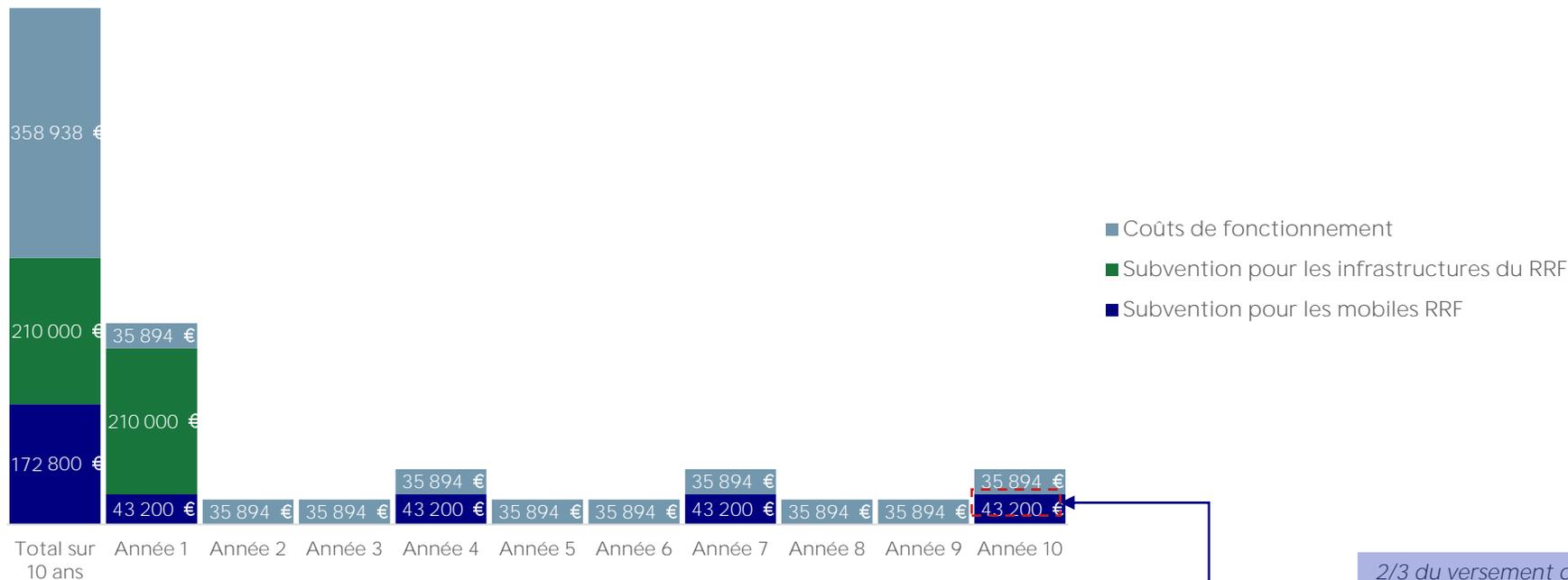
- H1 : Projection basée sur le plan d'équipement présenté précédemment
- H2 : Renouvellement systématique du matériel tous les 3 ans*
- H3 : Projection basée sur les tarifs actuellement en vigueur**
- H4 : Versement intégral de la subvention pour les infras. du RRF en année 1

La mise en œuvre de la subvention pour les infrastructures du RRF permet de verser en dépenses d'investissement **un montant au choix du SDIS**



Cas d'usage n°3 : Cumul des subventions pour les mobiles et infrastructures du RRF

Traj. financière avec cumul des subv. pour les mobiles et les infras. du RRF



Dans cet exemple, le cumul de ces deux subventions d'équipement permet de verser en dépenses d'investissement 52% des coûts totaux sur 10 ans.

2/3 du versement de la subvention en année 10 sera répercuté en années 11 et 12

Hypothèses de la simulation

1. H1 : Projection basée sur le plan d'équipement présenté précédemment
2. H2 : Renouvellement systématique du matériel tous les 3 ans*
3. H3 : Projection basée sur les tarifs actuellement en vigueur**
4. H4 : Versement intégral de la subvention pour les infras. du RRF en année 1

*L'ACMOSS étudie la possibilité de réduire le coût des redevances au-delà du 36^e mois si le service choisit de ne pas renouveler ses matériels.
**Cette projection ne prend pas en compte les mécanismes de révision annuelle des prix.

1

Introduction

2

Processus d'abonnement et offre de services

3

Simulation financière et plan d'équipement

4

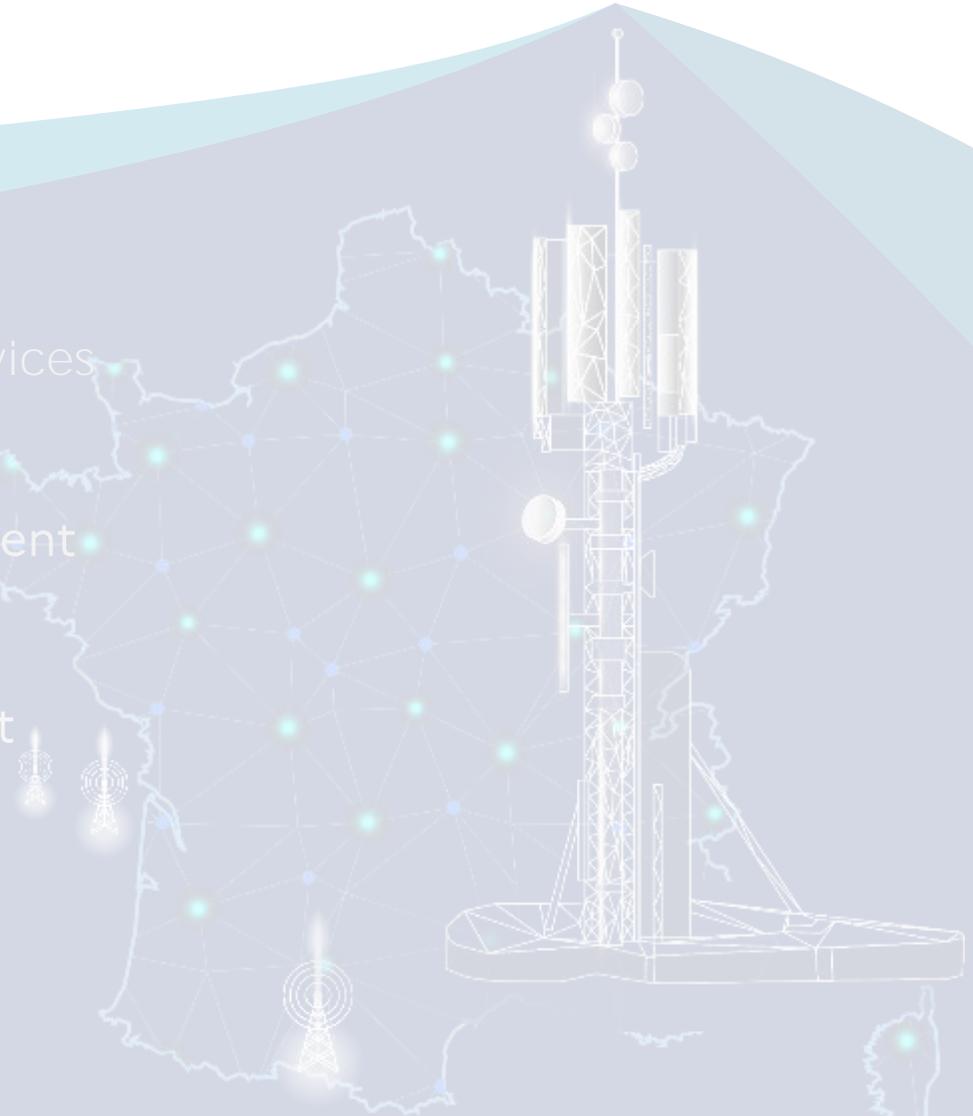
Convention de subvention d'équipement

5

Convention d'adhésion

6

Temps d'échange et prochaines étapes



La convention d'adhésion est structurée en 12 articles détaillant notamment les modalités de :

- Souscription et d'utilisation du services
- Facturation
- Remplacement des terminaux en cas de vol, perte ou utilisations frauduleuses

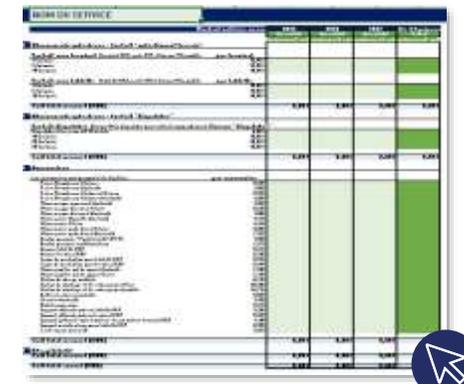
CONVENTION D'ADHÉSION



3 ANNEXES



Annexe 1.
Annexe tarifaire



Annexe 2. Plan
d'équipement

+ Annexe HDS validée par la DGOS, nécessitant la désignation d'un référent par chaque organisme

Convention d'adhésion

Souscription et utilisation du service

Souscription et utilisation du service art. 3.1.2

« **Le Bénéficiaire s'engage à souscrire les abonnements et équipements mentionnés en annexe 1 de la présente convention.** »

Utilisation professionnelle du service RRF art. 3.1.3

« **Le bénéficiaire s'engage à une utilisation professionnelle, raisonnable et non abusive du service RRF. [...] Pour les usages non professionnels, le bénéficiaire doit veiller à ce que les utilisateurs respectent les conditions d'utilisation définies par l'ACMOSS.** »

Facturations et modalités de paiement art. 3.1.4

« **Dans tous les cas, le Bénéficiaire est informé que les redevances mensuelles sont dues entièrement, même si le Bénéficiaire n'a pas utilisé les services de l'ACMOSS** »



Le RRF donne accès à des mécanismes de priorisation et d'itinérance nationale



La souscription aux services RRF sous-entend une communication limitée aux usages professionnels



Les redevances de paiement sont entièrement dues, même sans utilisation du service



Modèle de charte utilisateurs
mis à disposition des services





Résiliation de la convention art. 3.1.6

« Les abonnements fournis par l'ACMOSS sont disponibles uniquement avec engagement de trente-six (36) mois. »

« Le Bénéficiaire peut faire une demande de résiliation d'un ou de plusieurs abonnements par lettre recommandée avec accusé de réception et par le SIG »

« [...] deviennent immédiatement exigibles : les montants mensuels forfaitaires restant dus jusqu'au moment de la demande de résiliation ainsi que 85% des montants mensuels forfaitaires restant dus jusqu'au 36e mois inclus pour les offres utilisateurs opérationnels, 40% des montants mensuels forfaitaires restant dus jusqu'au 36e mois pour l'offre de dispatcher mobile et 100% des montants mensuels forfaitaires restant dus jusqu'au 36e mois pour l'offre dispatcher fixe »



Dans le cas d'une résiliation avant la fin de l'engagement, le service bénéficiaire doit s'acquitter du montant correspondant aux coûts fixes supportés par l'ACMOSS



La résiliation de tout ou partie des abonnements se fait par lettre recommandée avec accusé de réception



Propriété des terminaux, tablettes, accessoires et SIM RRF
art. 6

« Le terminal, la tablette, les accessoires ainsi que la carte SIM mis à disposition par l'ACMOSS dans le cadre des services de l'ACMOSS, sont la propriété de l'ACMOSS et le Bénéficiaire s'engage à les restituer à l'ACMOSS »

Vol, perte et utilisation frauduleuse
art. 7

« En cas de vol, perte ou d'utilisation frauduleuse d'un de ses terminaux, tablettes ou cartes SIM, le Bénéficiaire doit demander à l'ACMOSS, en contactant le service support, la mise en opposition de la carte SIM concernée. »

« Le Bénéficiaire est tenu d'informer, sans délai, l'ACMOSS, de tout vol ou perte d'un accessoire mis à disposition par l'ACMOSS »



Les terminaux sont la propriété de l'ACMOSS. Ils sont amortis sur une période de 36 mois, correspondant à la durée de la souscription aux services RRF



En cas de vol, perte ou casse, le service doit le déclarer immédiatement dans le SIG afin d'organiser l'enrôlement d'un nouveau terminal



Un mécanisme de garantie couvre les pertes, casses ou vol à hauteur de 5% de la flotte totale du bénéficiaire

1

Introduction

2

Processus d'abonnement et offre de services

3

Simulation financière et plan d'équipement

4

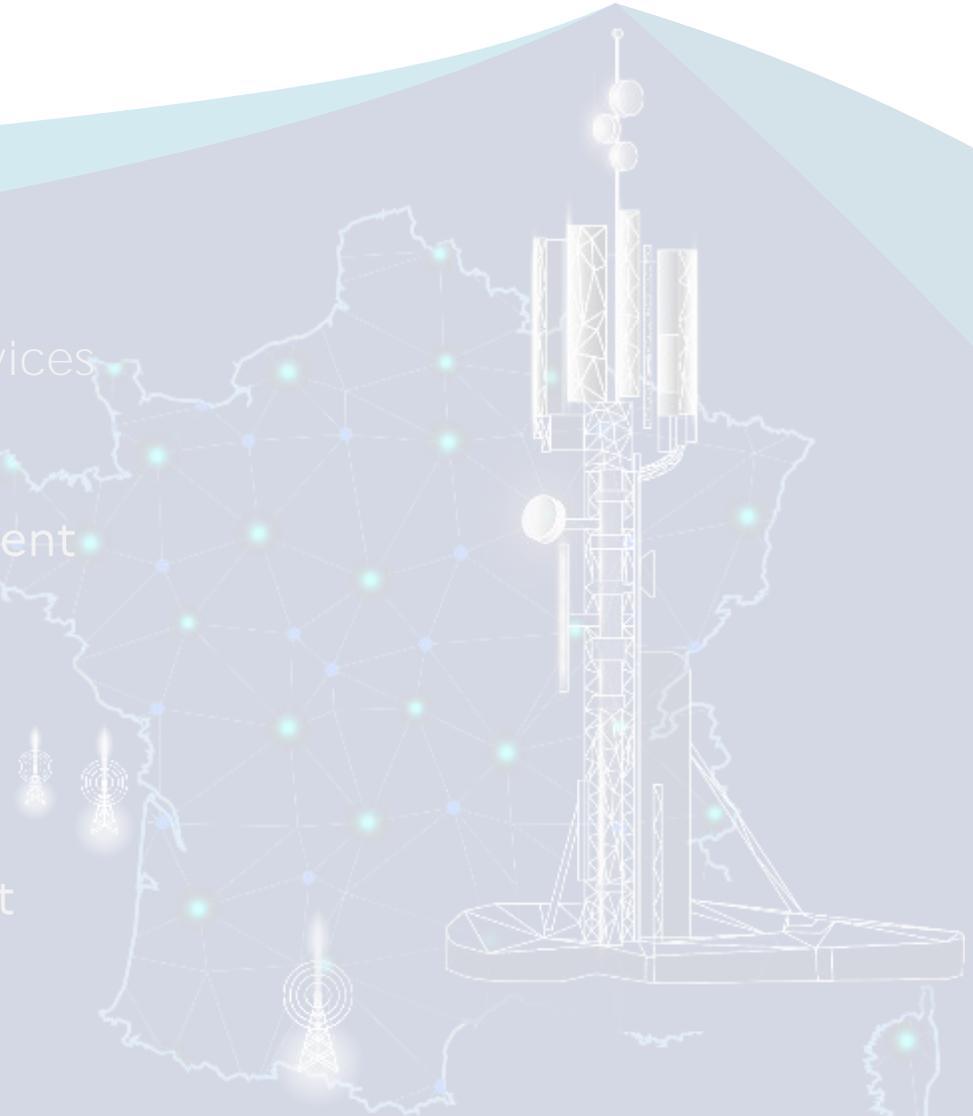
Convention d'adhésion

5

Convention de subvention d'équipement

6

Temps d'échange et prochaines étapes





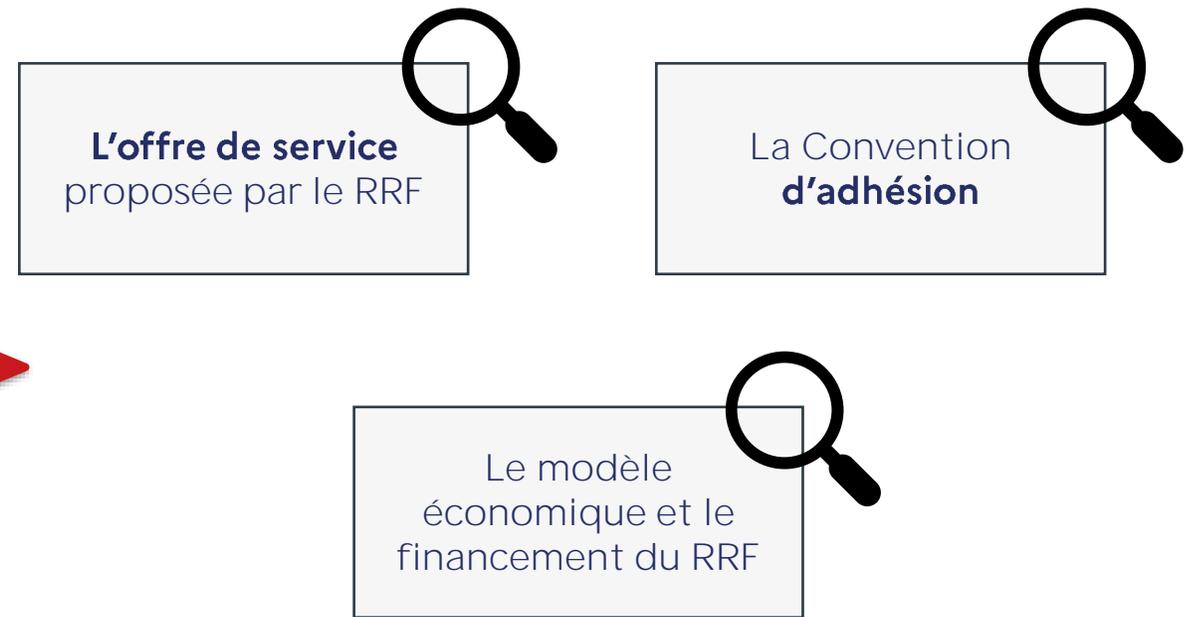
On répond à vos questions !



Flashez le QR code pour accéder au lien non référencé de **l'Espace Utilisateur**

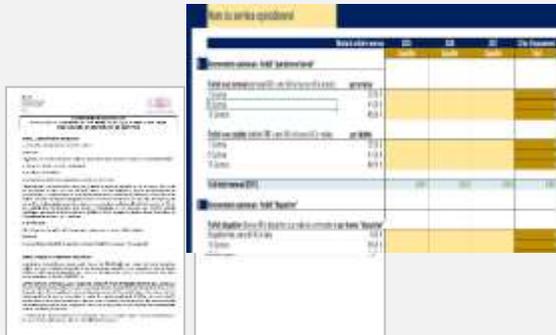


Dans la FAQ retrouvez la réponse à vos questions, notamment sur :



Retrouvez-nous sur :  acmoss.fr

Module 1



27/06

Présentation générale de
l'offre de services

Module 2



04/07

Présentation du Réseau
Radio du Futur

Module 3



11/07

Présentation des
applications SYRIUS

Merci pour votre attention !

Retrouvez-nous sur :



across.fr –Espace utilisateur www.across.fr/CtHXKMgM9jK6



@Programme_RRF



<https://www.linkedin.com/company/across/>